



ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Parents,

Cette note a pour objectif de vous apporter des précisions relatives à l'organisation de la fin de l'année scolaire pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et aux modalités de réinscription des élèves.

NB : Les cours ainsi que la demi-pension seront assurés normalement jusqu'au mardi 26 juin 2019

I. RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES

Les élèves remettront les manuels scolaires en cours avec **leur enseignant avec la tenue du collège** à partir du mardi 18 juin 2019 selon un calendrier précis qui sera affiché sous le préau et diffusé sur l'Espace numérique de travail (**SITE DU COLLEGE ET PRONOTE**)

Tous les manuels scolaires et les ouvrages du CDI empruntés devront être remis en bon état.

Aucun manuel ne sera accepté en dehors du calendrier prévu et tout manuel ou ouvrages du CDI perdu ou dégradé devra être remboursé.

II. REINSCRIPTIONS AU COLLEGE

Elles se dérouleront comme suit :

➤ **Du Lundi 1 juillet 2019 au jeudi 4 juillet 2019 de 7h30 à 13h30**

1. Conditions pour accomplir les formalités de réinscriptions

- ✓ Avoir remis tous les manuels scolaires et les livres empruntés au CDI en bon état
- ✓ S'être acquitté des frais de demi-pension pour les demi-pensionnaires.

2. Calendrier et liste des pièces à fournir

JOURS	HORAIRES	LISTE DES PIECES A FOURNIR
Du lundi 1 au jeudi 4 juillet 2019	7H30 A 12H00	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La fiche de renseignement complétée ✓ 4 photos d'identité récentes (format standard) avec le nom et prénom inscrits au dos. ✓ 1 Attestation d'assurance pour l'année scolaire 2019-2020 avec responsabilité civile incluse. ✓ La demande d'inscription éventuelle à la demi-pension.

III. LA REMISE DES BULLETINS TRIMESTRIELS.

➤ Les bulletins du 2^{ème} semestre seront remis aux parents au moment de la réinscription.

